

Comment remplir la licence de l'école de VTT ?

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME Réservé au comité régional
DEMANDE DE LICENCE CLUB 2018 Licence NIP

Nouveau licencié Renouvellement de licence

Comité régional 03 PAYS DE LA LOIRE Club 0344051 GUEMENE VTT

1

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____ Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____ Courriel _____
 Né(e) le _____ Nationalité _____ Sexe H F

MODIFICATION COORDONNEES
 Adresse _____ Code postal _____ Ville _____
 Téléphone : _____ Courriel _____

ARBITRE _____ **MODIFICATION** _____

DIPLOME _____ **MODIFICATION** _____

CHRONOMETREUR Fédéral Régional

ACTIVITE PRINCIPALE ROUTE PISTE BMX FREESTYLE CYCLO-CROSS VELO COUCHE CYCLISME EN SALLE POLO-VELO
 VTT CROSS-COUNTRY VTT DESCENTE TRIAL VTT ENDURO

Type de licence COMPETITION Catégorie de licence 2018 COMPETITION

Arbitres	Compétition	Encadrement	Service	Cyclisme pour Tous	Licences professionnelles
Jeune arbitre 14-18 ans 50 € École de vélo, BMX, arbitre club 63 € Régional/national 96 € Fédéral/national Élite/ International 176 € Animateur 373 €	1ère catégorie 199 € 2e catégorie 159 € 3e catégorie 119 € Juniors (17 et 18 ans) 86 € Jeunes (5-16 ans) 50 € Baby vélo (2-4 ans) 19 €	63 € Dirigeant Cadre technique Encadrement équipe de France Cadre technique Stayer	53 € Signaleur Motard Sympathisant Chauffeur Personne vacataire	Pass'cyclisme open 107 € Pass'cyclisme 68 € Pass'cyclosportive 55 € Pass'sport nature 55 € Pass'sport urbain 55 € Pass'loisir 45 €	Elite professionnel Direction cyclisme professionnel et organisateur world tour et HC Encadrement Service

Sous-catégorie de licence 2018 JEUNES **COMMENTAIRE imprimé sur le Carton de licence**

ABONNEMENT FRANCE CYCLISME Licencié **51 €** Arbitre école de vélo et bmx, jeune arbitre **28 €**

Souhaitez-vous recevoir des offres commerciales de la part de la FFC oui non ou de ses partenaires oui non

Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du licencié liés à la prise de licence figurant sur le site de la FFC www.fcc.fr et m'engage à y souscrire.
 Je reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence ainsi que des possibilités de garanties complémentaires offertes par l'assureur (informations figurant à la suite de ce document : Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires).
Important : l'assurance Individuelle Accident dont le coût est de 1.40 € à 5 € selon le type de licence (ce coût étant porté à la connaissance du demandeur par la Tarification officielle FFC 2018 mise à disposition par la FFC), n'est pas obligatoire. En cas de refus de souscription de cette garantie, cocher la case et adresser le présent document à votre club ; le licencié soussigné demande expressément à ne pas bénéficier des garanties individuelles accidents (garanties de base et garanties complémentaires).

CERTIFICAT MEDICAL **2**

Je soussigné Docteur, _____ atteste sur l'honneur être en possession d'un questionnaire de santé, avoir pris connaissance des prescriptions de la FFC ci-jointes et avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT le n°15699101) qui m'a été remis par mon club, et/ou mis à disposition sur le site de la Fédération Française de Cyclisme. J'atteste sur l'honneur avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire et je reconnais expressément que mes réponses aux questions relèvent de ma responsabilité exclusive. Fait à _____, le _____, Signature _____

CERTIFICAT MEDICAL Licenciés relevant du SMR

Le médecin fédéral national/régional soussigné atteste que le demandeur, soumis au suivi médical réglementaire, est titulaire d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, comme le prévoit le règlement médical de la FFC. Fait à _____, le _____, Signature et cachet _____

Loi informatique et libertés : Les données recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la Loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, ré-assureurs et organisations professionnelles ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès de la Direction Générale de la FFC.

3 **4**

Signature du demandeur _____
 Autorisation de l'assureur _____
 Signature des parents _____
 Le club : Le président soussigné, certifie que la présente demande a été signée par le demandeur lui-même (son identité ayant été vérifiée au préalable). LE PRESIDENT
 Cachet du club et signature du Président _____
 Le comité régional : Demande enregistrée le _____

(*) Attention : cette date est contractuelle, elle assure et correspond au début de la couverture de l'assuré (à partir de 0 heure). NB : Ces renseignements sont destinés à la constitution d'un fichier informatique pouvant donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78.17 du 06.01.78 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux bases. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales, merci de nous le faire savoir.

CADRE 1 : A remplir obligatoirement

CADRE 2 : Certificat médical signé par un médecin sur la licence obligatoirement

CADRE 3 : Signature du jeune

CADRE 4 : Signature du représentant légal

Joindre la feuille « Additif à la demande de licence 2018 » remplie et signée. Sans rentrer dans les détails, la complémentaire permet de couvrir le cycliste en dehors des activités officielles (retour d'entraînement, vie quotidienne sur le vélo ...). La licence seule couvre les compétitions et entraînements officiels. Pour le licencié souhaitant souscrire l'assurance complémentaire, la notice d'information et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur le site.

Si ça n'a pas été fait lors des premiers cours, joindre la fiche d'inscription et d'autorisation de trajet à l'école de VTT (fiche disponible sur notre site internet, rappel code d'accès : velo)

Joindre quatre chèques à l'ordre de Guéméné VTT, un de 50 € (licence FFC), un de 10 € (adhésion) et 2 chèques de 40 €.